



FÉDÉRATION DES ACTIVITÉS POSTALES ET COMMUNICATION
FÉDÉRATION DES FINANCES
SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
UNION DES SYNDICATS DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Communiqué

Les fédérations CGT des activités postales et de télécommunications (FAPT) et des finances ainsi que les syndicats CGT des Finances publiques et du groupe Caisse des dépôts : Caisse des dépôts et consignations établissement public, Caisse nationale de prévoyance, Banque publique d'investissement France se sont réunis afin d'échanger sur les enjeux croisés d'évolution des missions et activités touchant les périmètres de leurs entreprises et établissements publics.

Ces échanges sont motivés à la fois par les hypothèses publiquement évoquées de transfert « *partiel* » au réseau postal de certaines activités de « *proximité* » relevant aujourd'hui des compétences et attributions des agents de la Direction générale des finances publiques et par les différents scénarii d'évolution du capital de la Poste et de la CNP via un transfert d'actif entre l'état et la CDC. Ce qui pose la question de l'utilisation du « *réseau postal* » par ces différentes entités, le devenir de l'unicité de La Poste et la complémentarité de ses activités.

Si nos organisations n'ignorent pas les impacts de la numérisation et de la digitalisation de certaines tâches liées à l'exercice de nos missions respectives ; si nous sommes également conscients des enjeux économiques et sociaux d'aménagement du territoire et de continuité du service public soulevés notamment par ces évolutions ; ceux-ci ne sauraient masquer la volonté du gouvernement qui au travers de ces projets, remet en cause la pérennité de nos missions publiques à des fins immédiates d'économie budgétaire et souhaite à terme les faire passer sous une logique marchande et concurrentielle au mépris de la qualité et de l'égalité du service rendu aux citoyens.

Nous ne sommes pas dupes, non plus, des « *apparences* » de constitution d'un pôle financier public que pourrait revêtir les scénarii actuels d'évolution du capital de La Poste et de la CNP tels qu'évoqués dans la presse par l'exécutif. Là encore, ce qui est à l'œuvre dans ces projets, c'est la continuité d'une dérive de nos missions publiques respectives vers un modèle marchand et concurrentiel (fait à la fois de réduction interne d'effectifs et de coûteuses opérations de croissance externe) qui laissera les plus démunis et les plus isolés de nos concitoyens au bord du chemin.

Si la CGT continue de revendiquer la mise en place d'un pôle financier public rapprochant Poste, CDC, CNP, BPI, Banque de France, celui-ci ne saurait reposer uniquement sur le caractère public de leur capital. Ce que nous revendiquons, c'est d'abord et avant tout le renforcement et la complémentarité de nos missions de service public appuyés sur la valorisation des emplois et la reconnaissance des compétences des fonctionnaires et salariés du groupe La Poste, de la DGFIP et du groupe Caisse des dépôts : CDC, CNP et BPI France. C'est dans cette direction qu'il faut avancer.

Dans les semaines à venir, nos organisations proposeront dans ce cadre, des perspectives précises d'évolutions alternatives, axées sur la satisfaction des besoins sociaux et économiques avec une visée de long terme indispensable à un véritable développement durable.

Montreuil, le 21 mars 2018